

«Pour épouser une femme, il faut l'accord du tuteur»... Ben voyons !

écrit par Juvénal de Lyon | 23 août 2024

L'imam El Hadi Douadi (*à gauche*) et son conseil

au tribunal administratif de Marseille, le 15 décembre 2017.



L'imam El Hadi Douadi (à gauche) et son conseil

au tribunal administratif de Marseille, le 15 décembre 2017.



Ils sont incorrigibles...

Sourate 4/3434 : les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles...

Nihil novi sous le soleil d' Allah

Tous ces gens nous fatiguent !

Juvénal de Lyon

LE FIGARO consacre un article

à un problème récurrent, l'inquiétant profil d'un imam, amenant une menace de fermeture pour sa mosquée.

«Pour épouser une femme, il faut l'accord du tuteur» : L'inquiétant profil de l'imam Ismail, dont la mosquée est menacée de fermeture

Par [Steve Tenré](#)

Publié le 20/08/2024

L'imam français Ismail, de son vrai nom Smaïn Bendjilali (alias El Hadi Doudi ou encore... « Abdelhadi Doudi » pour les services de renseignement), est dans le viseur des autorités depuis des années. Habitué aux polémiques, il avait notamment pris la défense de son confrère expulsé Mahjoub Mahjoubi. El Hadi Doudi (ou « Abdelhadi Doudi » pour les services de renseignement)

À nouveau, des prêches islamiques problématiques sont parvenus aux oreilles des autorités. Et à nouveau, la machine judiciaire se met en marche pour y mettre un terme – jusqu'aux prochaines, tout au moins. La [mosquée Aboubakar Sadek, dite des Bleuets, située dans les quartiers nord de Marseille, est sous le coup d'une procédure de fermeture](#) depuis ce mardi 20 août, initiée à la «demande» du ministre de l'Intérieur démissionnaire [Gérald Darmanin](#), a annoncé le préfet de police des Bouches-du-Rhône.

[...]

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/pour-epouser-une-femme-il-faut-l-accord-du-tuteur-l-inquietant-profil-de-l-imam-ismail-dont-la-mosquee-est-menacee-de-fermeture-20240820>

L'article étant réservé aux abonnés, je vous résume la suite de l'article.

L'imam de la mosquée il permettant à certains intervenants de prononcer des «*propos légitimant la violence*» devant un public passionné et en nombre, plus de 600 personnes chaque vendredi !

Il avait invité entre autres le prédicateur Mourad Hamza, Frère musulman, qui se privait pas de dire que la seule Constitution à respecter pour les musulmans, en France, c'est le Coran et que le 7 octobre 2023 ne serait que *révolte et châtement divin* infligé aux juifs.

D'autres intervenants légitimaient la violence dans leurs prêches mais l'imam Ismaïl – de son vrai nom Smaïn Bendjilali – se réservait la part du lion. Il avait pourtant été recruté en 2017 alors qu'il exerçait comme professeur de religion dans la mosquée As-Sounna de Marseille, dirigée par le prédicateur salafiste algérien Abdelhadi Doudi, expulsé en 2018 pour avoir entre autres présenté les juifs comme des singes et des porcs et avoir incité les musulmans à crier Allah Akbar dans les lieux publics pour effrayer les mécréants...

Très actif et innovant, notamment avec les enfants qu'il

endoctrine, il lutte en priorité contre l'islamophobie et rejoint le CCIF de Marwan Muhammad dissous depuis.

Enfin ses prêches sur les non droits des épouses et l'importance de la prière islamique sont vertigineux. *Délaisser la prière islamique est un péché plus grave que tuer une centaine de personnes, l'homme a le droit de violer sa femme, les musulmanes n'ont pas le droit d'épouser un non musulman...*

Naturellement il a fait de Nahel un martyr et a renvoyé dos à dos l'assassinat de Samuel Paty et le fait de caricaturer le prophète...

L'histoire ne dit pas si cet imam sera expulsé de France...Ce n'est même pas sûr ! Quant à comprendre comment et pourquoi la France a permis à ce dangereux imam de prêcher et enseigner pendant des années en toute tranquillité...

Juvénal de Lyon